

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015 À 18 HEURES 30

N° 6 - 218 / 2014 : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXERCICE 2014)

L'An Deux Mille Quinze, le 17 décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 17 décembre 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Dominique SANCHEZ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Geneviève PÉREZ), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Marie-Louise AT), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir d'Enrico SPATARO), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE (pouvoir de Claude LECOMTE), Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir de Patrice BEDIER), Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS, Emmanuelle PIERRY, Hélène MALAQUIN, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE.

Présents : 42

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

N° 6 - 218 / 2014 : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXERCICE 2014)

Pilote: Direction générale - Mission Développement durable

Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur,

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de la loi dite « grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat du projet de budget, d'un rapport sur la situation territoriale et interne en matière de développement durable.

Ce rapport porte sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire, sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte d'information à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable.

Pour son exercice 2014, le rapport présenté par l'Agglomération prend la forme d'un bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial communautaire approuvé en octobre 2013.

Ce rapport comporte en annexe une sélection d'actions réalisées en 2014 qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Ainsi, à titre d'illustration seront détaillés dans cette annexe :

- le premier bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du plan climat énergie territorial au travers duquel l'Agglomération contribue aux enjeux de la lutte contre le changement climatique ;
- La dynamique du réseau des assistantes maternelles et le bilan très positif des opérations programmées d'amélioration de l'habitat communautaires qui sont des contributions concrètes aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité ;
- Les sorties nature de l'Agglo, la poursuite des investissements pour diminuer les rejets d'eaux usées et l'optimisation de la collecte des déchets qui participent à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources du territoire ;

- Les actions d'animation culturelle du réseau des médiathèques et la poursuite de la mise en œuvre du contrat de site contribuent à la satisfaction de besoins essentiels à la population en favorisant l'accès à la culture et à l'enseignement supérieur ;
- enfin, le renforcement du parc technopolitain avec le démarrage du pôle technologique et le lancement de la première plateforme de crowdfunding dédiée à l'économie sociale et solidaire s'inscrivent bien dans une dynamique de développement fondée sur des modes de production et de consommation responsables.

La communauté d'agglomération s'inscrit bien dans une démarche de développement durable qu'elle traduit dans ses politiques publiques et les orientations et programme qu'elle met en œuvre.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable pour l'année 2014.

Pour extrait conforme,
Fait le 17 décembre 2015,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE

Envoyé en préfecture le 22/12/2015

Reçu en préfecture le 22/12/2015

Affiché le

22 DEC. 2015 SLO

ID : 081-248100737-20151222-6_218_2015-DE



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS**

www.grand-albigeois.fr

RAPPORT SUR LA SITUATION

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGOIS

EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

EXERCICE 2014

Sommaire

INTRODUCTION	3
BILAN SYNTHETIQUE DES INDICATEURS DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL ..	6
ANNEXE : EXEMPLE D' ACTIONS REALISEES EN 2014	11
I. LES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES QUI REpondent AUX FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	12
A. En participant à la lutte contre le changement climatique	12
1. Plan climat énergie territorial :	12
2. Rénovation de l'éclairage public et la production d'électricité photovoltaïque	16
3. Evolution des transports urbains au service des mobilités	17
4. Développement des Infrastructures pour les modes de déplacements doux : le projet passerelle	18
B. En favorisant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.....	21
1. Un relais d'assistantes maternelles bien implanté sur le territoire.....	21
2. Actions en faveur de la réhabilitation du logement privé ancien : OPAH communautaires (Centres Bourgs et Quartiers d'Albi)	22
C. En préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles.....	24
1. Sensibilisation à la biodiversité avec la 2 nd e édition de sorties nature de l'Agglo	24
2. Poursuite des investissements contre les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel	25
3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collective des déchets	26
D. En veillant à l'épanouissement de tous les êtres humains	28
1. Réseau des médiathèques.....	28
2. Mise en œuvre du programme d'action pour développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire	29
E. En impulsant une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	30
1. Les filières et l'innovation.....	30
2. L'économie sociale et solidaire.....	31
2 ^{ème} appel à projet ESS	31
DédicÉthic : Une première nationale au service du développement des initiatives locales	32
II – UNE COLLECTIVITE MOBILISEE ET RESPONSABLE	33
La constitution d'un patrimoine immobilier de haute qualité environnementale.....	33
CONCLUSION	35

Introduction

Le Grand Albigeois, 2^{ème} agglomération de Midi Pyrénées avec **82 928** habitants sur une superficie de **208 km² (398 habitants/km²)**, est composé de 17 communes : Albi, Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint Saliès et Terssac.

Baignée par le Tarn, l'agglomération est un territoire attractif, en expansion.

Forte d'une histoire remarquable, d'un patrimoine historique de rayonnement international, la cité épiscopale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010, le musée Toulouse-Lautrec, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir

Le potentiel d'enseignement supérieur, de recherche et de transferts de technologie est de premier plan avec notamment le centre universitaire Jean-François Champollion et l'école des mines d'Albi-Carmaux, des Instituts de formation en soins infirmiers, le centre régional d'innovation et de transfert de technologie, une technopole en création. L'agglomération a mobilisé **70** hectares au service des projets d'entreprises.

Située à 40 minutes de la métropole toulousaine, c'est un bassin d'activités qui comprend plus de **3 000** entreprises et qui constitue le deuxième pôle d'emplois privés de Midi-Pyrénées. L'économie du grand Albigeois est constituée d'entreprises de toutes tailles dans des secteurs variés qui garantissent la vitalité du tissu économique albigeois. La revue L'entreprise a ainsi classé en 2012 le grand Albigeois première agglomération du sud de la France où il fait bon innover.

Les équipements culturels et sportifs, communaux et intercommunaux, actuels ou en devenir, participent pleinement à l'attractivité du territoire albigeois.

La communauté d'agglomération accompagne, dans le cadre de ses compétences, les projets de développement de ses communes membres.

Les compétences de l'agglomération

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a été créée le 1er janvier 2003. Elle regroupe 17 communes et exerce pour leur compte diverses compétences. Certaines, prévues par la Loi, sont dites obligatoires, les autres dites facultatives ou optionnelles ont été confiées à l'agglomération pour répondre aux préoccupations des élus du territoire.

Pour transférer une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale, les élus des 17 communes fondent leur réflexion sur la notion intérêt communautaire. Ce transfert ne peut être décidé que par un vote unanime du Conseil communautaire.

Établissement public de coopération intercommunal (EPCI) la communauté d'agglomération de l'Albigeois exerce de plein droit de multiples compétences :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire et transports urbains
- Équilibre social de l'habitat

- Politique de la ville
- Voirie d'intérêt communautaire
 - ✓ les voies communales et les chemins ruraux (revêtus a minima d'une liant hydrocarboné) ouverts à la
 - ✓ circulation publique
 - ✓ les espaces publics liés à la voirie et affectés à du stationnement
 - ✓ les cheminements et ouvrages en site propre
 - ✓ signalisation
- Eclairage public
- Parcs de stationnement
- Nettoyement, balayage, salage et déneigement des voies et espaces public
- Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets des ménages et
- déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, protection contre les inondations
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
 - ✓ Espaces aquatiques (Atlantis à Albi, Taranis à Saint-Juéry)
 - ✓ Médiathèques (Pierre-Amalric et ludo-bibliothèque de Cantepau Albi, de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois)
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales
- Contribution au schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et actions de
- développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en Albigeois
- Gestion d'un chenil-fourrière animale
- Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de
- découverte-valorisation du patrimoine de l'agglomération
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : contribution au développement de réseaux
- haut débit et résorption des zones non couvertes
- Relais d'assistantes maternelles
- Incendie et secours

La communauté d'agglomération intègre la démarche de développement durable dans les politiques publiques, les orientations et les programme qu'elle met en œuvre.

Contenu du rapport 2014

Le recueil des données a été organisé parallèlement à la rédaction du rapport d'activité et du bilan annuel du plan climat énergie territorial. Le chargé de mission développement durable a élaboré le rapport sur la base de ces contributions. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'échanges avec la direction générale et les élus.

Ce rapport se présente sous la forme d'un bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial communautaire approuvé en octobre 2013. Il comporte également en annexe une sélection d'actions réalisées en 2014 qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Ainsi, à titre d'illustration seront détaillés dans cette annexe :

- le premier bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du plan climat énergie territorial au travers duquel l'Agglomération contribue aux enjeux de la lutte contre le changement climatique ;
- La dynamique du réseau des assistantes maternelles et le bilan très positif des opérations programmées d'amélioration de l'habitat communautaires qui sont des contributions concrètes aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité ;
- Les sorties nature de l'Agglo, la poursuite des investissements pour diminuer les rejets d'eaux usées et l'optimisation de la collecte des déchets qui participent à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources du territoire ;
- Les actions d'animation culturelle du réseau des médiathèques et la poursuite de la mise en œuvre du contrat de site contribuent à la satisfaction de besoins essentiels à la population en favorisant l'accès à la culture et à l'enseignement supérieur ;
- enfin, le renforcement du parc technopolitain avec le démarrage du pôle technologique et le lancement de la première plateforme de crowdfunding dédiée à l'économie sociale et solidaire s'inscrivent bien dans une dynamique de développement fondée sur des modes de production et de consommation responsables.

Bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial

Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables

N	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014
1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Consommation énergétique du parc en litres/100 km	41,44	40,72
2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	la consommation énergétique des bennes en litres/100 km	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)	
3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	consommation énergétique moyenne du parc véhicules légers et poids lourds en litres/100 km.		
4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire	consommation énergétique des bâtiments en kWh/m ² .an	Gaz : Elec : 172	Gaz : Elec : 160
		consommation d'eau en m ³ /an		
5	Construire ou réhabiliter les bâtiments selon des critères haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Consommation énergétique des bâtiments en kWh/m ² .an.	Gaz : Elec : 172	Gaz : Elec : 160
		Consommation en eau en m ³ /an		
		Evaluation du confort thermique	-	-
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	1,4	1,9
6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Consommation énergétique du centre aquatique en kWh/m ² .an	Gaz : 289 Elec : 170	Gaz : 258 Elec : 154
		consommation en eau en m ³ /an/m ²	3,0 m ³ /an/m ²	2,9 m ³ /an/m ²
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation	0	0

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014
7	Cuves de récupération d'eau de pluie sur le site de Jarlard, Lebon et centre de collecte	consommation en eau potable en m3/an		1 cuve 120 m ³ (centre de collecte)
8	Réduire les consommations de la station d'épuration de la Madeleine	Consommation énergétique de la STEP en kWh/m ² .an.	Elec : 6115	Elec : 6336
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	0,7%	0,7%
9	Valorisation du biogaz produit par le centre de stockage des déchets		-	-
10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage public en KWh	7 677 410	7 737 384
		Emissions de GES évitées	0	0
11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables	Nombre de procédures de mise en concurrence comprenant des critères environnementaux	37	48
		Nombre de produits substitués par des produits plus écologiques et diminution de la consommation d'énergie grise	-	-
12	Développer les actions d'éco-responsabilité au travail	Consommation en eau et en énergie des bâtiments		
		Consommation des services en papier	2242	2035
13	Former à l'éco-conduite les agents	Consommation des véhicules en litres/100km.	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)	
		Nombre d'agents formés		
14	Développer la dématérialisation des procédures administratives	Consommation de papier (en nombre de ramettes)	2242	2035

Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et l'amélioration du cadre de vie

N°1	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014
15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain		Diagnostic	Diagnostic
16	Développer les transports urbains et l'intermodalité	Taux d'utilisation des parking-relais	-	-
		fréquentation des bus	1 200 000	1 300 000
		nombre d'arceaux de stationnement vélo sur les lieux d'intermodalité	5	10
17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens	Mètre linéaire d'aménagements réalisés	87 671	92 404
		Nombre d'arceaux de stationnement installés	+ 100	+ 100
		Statistiques de fréquentation des services vélo mis en place par l'agglomération : • Bourse aux vélos (vélos déposés / vélos vendus)	271 / 193	220 / 178
		Part modale du vélo.	3,4% (données EDVM)	
18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération	Approbation et mise en œuvre de la trame verte et bleue	-	Une étude de préfiguration réalisée
19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie	Nombre de passage par an et hauteur de coupe	-	-
20	Aménager et entretenir de façon raisonnée les zones d'activités	Qualité paysagère et cadre de vie dans les zones d'activités		
21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation		-	-

Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'agglomération face aux aléas et tendances climatiques

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014
22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistants aux aléas climatiques	qualité et durabilité des revêtements testés impact environnemental des revêtements.	-	-
23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires	Nombre de jours où la température est supérieure à 28°C dans les bâtiments	-	-
24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'événements climatiques extrêmes	Indicateurs d'exposition	-	-
		Indicateurs de sensibilité	-	-
		Indicateurs d'impact	-	-

Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement

N°	Fiche Actions	Indicateurs	2013	2014
25	Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des déchets	Tonnages de déchets produits sur le territoire	51566 -4,9% / 2010	49682 -8,4% / 2010
		Tonnages de déchets dont la production est évitée (/2010)	3045	3200
26	Sensibiliser et informer le public sur les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat	Nombre de personnes sensibilisées.	-	-
27	Réaliser des actions de promotion de l'éco-mobilité	part des déplacements à pieds, à vélo et en bus.	Marche : 22% Vélo : 3,4% TC : 2,7% Données EDVM	
28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale	nombre de personnes sensibilisées • Sorties nature : nombre d'inscrits aux sorties	205	209
29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville	Part des espaces verts en ville	-	-
30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public	Evaluation de la qualité environnementale des projets urbains	-	-
31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privées	Évaluation du taux de mise en œuvre des recommandations	-	-
32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Consommation d'espace par logement		

Envoyé en préfecture le 22/12/2015

Reçu en préfecture le 22/12/2015

Affiché le 22 DEC. 2015 SLO

ID : 081-248100737-20151222-6_218_2015-DE

ANNEXE : exemple d'actions réalisées en 2014

I. Les actions, politiques publiques et programmes communautaires qui répondent aux finalités du développement durable

A. En participant à la lutte contre le changement climatique

1. Plan climat énergie territorial :

En 2012, la communauté d'agglomération a établi son premier bilan énergétique et d'émission de gaz à effet de serre.

A la suite du diagnostic, l'agglomération a décidé d'un plan d'actions de 5 ans (approuvé le 15 octobre 2013 en conseil communautaire) visant l'adaptation des services et du territoire aux aléas climatiques présents et à venir et la diminution de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre. Ces actions sont réparties dans quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables.
- Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.
- Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
- Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement.

En octobre 2014, un premier bilan des actions menées a pu être établi.

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé
Action 1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Achat du BUSINOVA
Action 2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	Convention en cours d'établissement entre l'agglomération et Tarn Habitat pour la mise en place systématique de containers enterré pour « l'habitat vertical ». Cette convention touchera à terme 15% de la population albigeoise. Grâce au développement de l'apport volontaire, le temps de collecte est stable alors que la population au sein de l'agglomération est en augmentation.
Action 3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	Le recensement de la flotte de véhicules communautaire est effectué en vue de l'optimisation du parc.

Axe 1	Objectif PCET	Réalisé
-------	---------------	---------

Action 4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations énergétiques des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire.	Amélioration de la maintenance des bâtiments - premiers contrats de maintenance groupés pour les bâtiments communautaires. En 2014, la modification de gestion de l'éclairage du parking des Temps Modernes a permis une diminution de 30% des consommations d'énergie.
Action 5	Construire ou réhabiliter des bâtiments selon des critères de haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Construction du nouveau centre de collecte de Puygouzon selon ces critères (récupération des EP, niveau d'isolation du bâtiment, production d'eau chaude sanitaire solaire...)
Action 6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Remplacement des projecteurs iodures au-dessus des bassins par des projecteurs LED
Action 8	Réduire les consommations énergétiques de la STEP de la madeleine	
Action 9	Etudier la valorisation du biogaz produit par le centre de stockage des déchets de Ranteil	L'étude pour la valorisation du biogaz a été réalisée et après consultation aucune entreprise n'a souhaité prendre l'exploitation de cette production.
Action 10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public :	Remplacement des lampes à source mercure par de l'éclairage plus performant (sodium ou LED) en cours : 700 points lumineux traités sur Albi. Mise en place systématique d'horloges astronomiques sur les postes neufs. Achats de régulateurs de tension pour réguler les puissances lumineuses par plage horaire.
Action 11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables.	
Action 12	Développer des actions d'éco-responsabilité au travail (consommation de papier, tri, recyclage et diminution des déchets produits).	Amélioration du tri et de la collecte des déchets du Parc Auto par la prise en compte du déchet ultime de l'activité dans les conditions de fournitures (filiales de recyclage identifiées)
Action 14	Développer la dématérialisation des procédures administratives dans l'objectif de réduire les consommations.	

Axe 2	Objectif PCET	Réalisé
Action 15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain.	PDU en cours d'élaboration : définition des scénarios du PDU
Action 16	Développer les transports urbains et l'intermodalité : Objectif : augmenter le report modal voiture-transports urbains-déplacement doux-train.	Evolution du réseau des transports urbains afin de : - répondre aux attentes des usagers, - améliorer la lisibilité du réseau et sa vitesse commerciale, - renforcer l'offre sur les lignes structurantes, - favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville.
Action 17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidien	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable
Action 18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération.	Réalisation d'une étude (Stage 6 mois - étudiant BAC + 5 Université champollion) sur la préfiguration d'une trame verte et bleue de l'Agglomération en lien avec le schéma régional de cohérence écologique
Action 19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie.	Les zones sensibles ont été repérées pour un fauchage moins fréquent.

Axe 3	Objectif PCET	Réalisé
Action 22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistant aux aléas climatiques (liant comportant des fibres permettant l'augmentation de la durabilité),	Application d'une émulsion plus résistante en début et fin de campagne intégrée au marché de fourniture voirie 2015
Action 24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'événements climatiques extrêmes (grand froid, sécheresse prolongée).	Adaptation des horaires lors des fortes chaleurs (depuis 2012) Plan de viabilité hivernale (depuis 2012)

Axe 4	Objectif PCET	Réalisé
Action 25	Elaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention de déchets.	Pas de programme rédigé mais des actions menées : ▪ La distribution de 100 composteurs par an ▪ Affichage Stop pub (20% de refus de pub la communauté d'agglomération de l'Albigeois est la 1ère collectivité tarnaise.)
Action 28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale.	Organisation de la 2 ^{ème} édition des sorties nature de l'Agglo.
Action 32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et notamment au travers : • De l'instruction des demandes d'avis sur les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux • du suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des POS PLU et cartes communales du périmètre SCOT

2. Rénovation de l'éclairage public et la production d'électricité photovoltaïque

Remplacement des sources lumineuses au mercure

En 2014, la régie éclairage public a poursuivi son programme de rénovation des luminaires équipés de source au mercure : près de 700 points lumineux ont été rénovés sur la commune d'Albi, 35 sur la commune de Puygouzon.

Chaque point rénové permet un réajustement de la puissance de la source lumineuse ou un meilleur niveau d'éclairement. Par exemple, une source mercure 125W peut être remplacée par un luminaire sodium 100W (pour un rendu équivalent voir meilleur), ce qui représente sur la facture d'énergie une économie d'environ 8€/an par point.

Suppression de l'éclairage existant sur la rocade

En concertation avec la ville d'Albi et la Direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest, la communauté d'agglomération a supprimé les candélabres existants le long de la rocade entre l'échangeur du Caussels et le giratoire de l'Arquipeyre.

Cette suppression s'inscrit dans un contexte où les routes nationales ne sont pas ou plus éclairées et des études, menées par l'Etat, démontrent que la suppression de l'éclairage sur ce type de voie n'est pas un facteur aggravant de l'accidentologie routière.

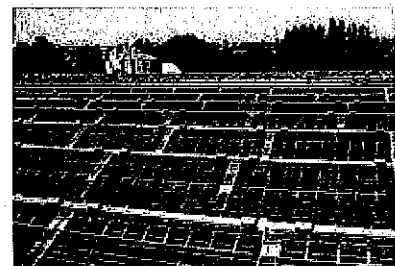
Cette suppression répond à des enjeux techniques (matériel vétuste et difficile à entretenir) et économique (économie de 6500 euros annuels de consommation électrique assumée par l'Agglomération), auxquels s'ajoutent des enjeux environnementaux :

- prévenir et limiter les dangers ou troubles excessifs aux personnes et à l'environnement causés par les émissions de lumière artificielle
- et limiter les consommations d'énergie et les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Les installations de production d'électricité photovoltaïque :

La communauté d'agglomération assure l'exploitation de 1 994 m² de panneaux photovoltaïques :

- Le centre de transfert des déchets de Ranteil : installation photovoltaïque en couche mince sur 1 450 m², mise en service fin 2011.
- La station d'épuration Albi-Madeleine : installation photovoltaïque en panneaux brise-soleil d'une surface de 200 m² mise en service en 2010.
- L'hôtel d'entreprise : installation photovoltaïque en brise-soleil et verrière d'une surface de 370 m² mise en service en 2012.



En 2014, la vente de l'électricité photovoltaïque a généré 52 000 € de recettes avec une production totale d'électricité de 114 300 kwh (soit 10,17 tonnes de CO2 évité).

3. Evolution des transports urbains au service des mobilités

Le réseau de transports de l'agglomération est l'allié principal des nouvelles mobilités. Equipements, itinéraires, services : il est en constante évolution pour s'adapter, pour anticiper les besoins et séduire de nouveaux usagers. Chaque année, l'agglomération ajuste des fréquences et des trajets.

Grâce à la carte Pastel qui renseigne de façon très précise sur la fréquentation des lignes et de leurs arrêts, la modification des lignes permet aux bus d'être plus efficaces, plus rapides et plus économes.

En 2014, le réseau de bus a évolué afin de :

- répondre aux attentes des usagers,
- améliorer la lisibilité du réseau et sa vitesse commerciale,
- renforcer l'offre sur les lignes structurantes,
- favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville.

La ligne R, qui relie le parking de co-voiturage du Séquestre au parc relais de la Milliassole à Albi, a vu son cadencement maintenu à 15 minutes toute la journée. Elle dessert les principaux pôles albigeois (université, gare SNCF, centre-ville, médiathèque, hôpital, stadium, école des mines).

La ligne E, qui relie Saint-Juéry à Albi, présente désormais 20 allers/retours par jour (au lieu de 14 précédemment) afin de favoriser la liaison entre les deux pôles urbains principaux de l'agglomération.



D'autres lignes ont vu leur tracé modifié afin de rendre les itinéraires plus directs, de gagner en lisibilité et en rapidité :

- ligne G (Puygouzon) : le tracé a été fortement revu. Une nouvelle desserte a été créée dans le secteur de Bellevue / Saint Salvadou.
- Les lignes F et F1 (Cambon) ont été fusionnées dans le secteur de Cambon. Le village est désormais relié à Lanel, tout en maintenant la qualité de l'offre
- Les lignes S3 et F ont fusionnées pour une meilleure lisibilité.

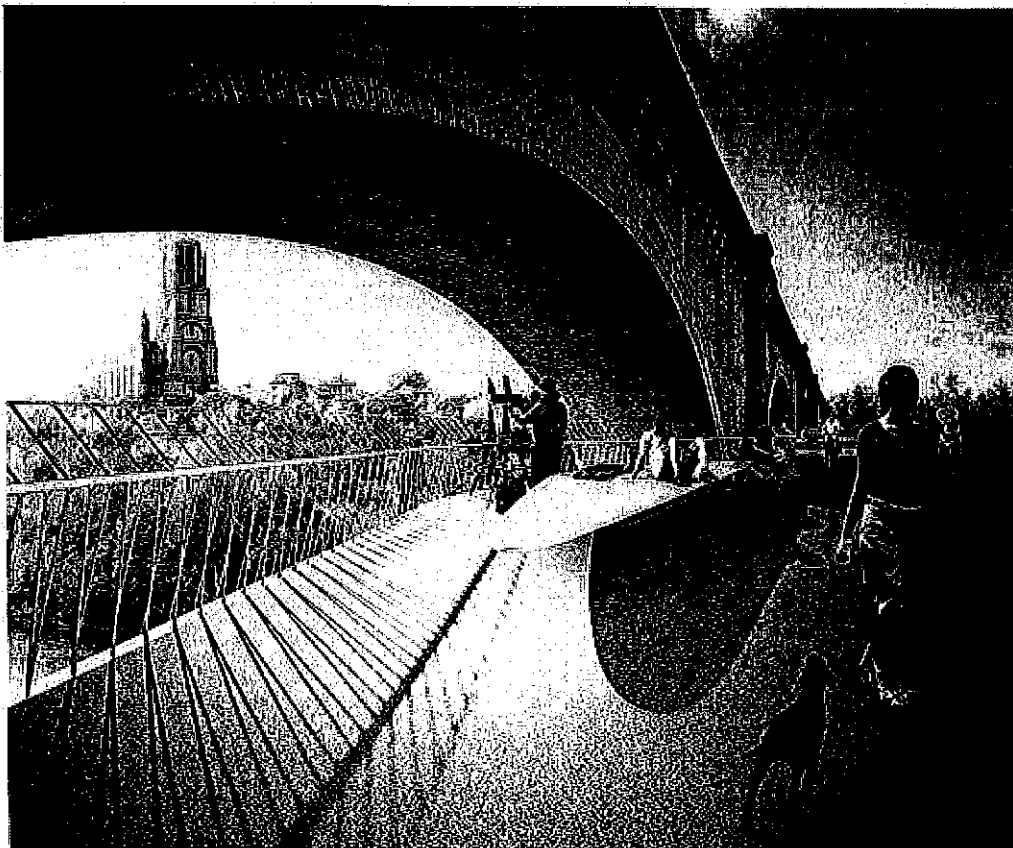
Le transport à la demande, en substitution des lignes régulières le samedi et pendant les petites vacances scolaires, a été mis en place sur la ligne B1 (Lescure, Arthès, Saint-Juéry) et G (Puygouzon). La qualité de l'offre a ainsi été améliorée tout en optimisant l'utilisation du matériel roulant.

4. Développement des infrastructures pour les modes de déplacements doux : le projet passerelle

Le jury du concours de la passerelle a désigné lauréat le projet de l'équipe Ney & Partners. Il a convaincu l'ensemble du jury par son approche globale, son intelligence du site, son élégance de conception et l'efficacité de la réponse mobilité apportée.

Le jury de concours a particulièrement apprécié :

- sa ligne épurée
- son positionnement en aval du viaduc, respectueux de l'harmonie paysagère et de la perspective des ponts sur le Tarn
- son utilisation habile des arches pour ouvrir de nouveaux points de vue sur le site et des zones de détente distinctes de l'espace de circulation
- sa ligne de foulée optimale, sans dénivelé, obtenue grâce à un abaissement de l'accès de la passerelle sous la première arche,
- côté rive gauche la re-création de l'éperon historique du Castelviel grâce à la réunion des deux places du Château et du Calvaire



Les grandes caractéristiques du projet

La passerelle est positionnée à l'aval du viaduc. Elle épouse harmonieusement l'architecture de l'ouvrage ferroviaire et propose sous chacune de ses arches des belvédères qui invitent à la halte et à la découverte du paysage à l'amont, vers la cathédrale Sainte-Cécile et la Cité épiscopale. L'ouvrage se lit ainsi comme une continuité de belvédères qui placent le piéton au cœur du paysage.

Plus qu'un franchissement, c'est une promenade suspendue, où la ville se donne à voir avec des perspectives inédites. Cette configuration permet de bien différencier la fonction de déplacement de la fonction de promenade et de découverte de la Cité.

La passerelle devient un véritable espace public de liaison « à vivre » entre les deux rives du Tarn.

Un accès inédit en rive gauche

La force de ce projet réside également dans la conception de l'accès à la passerelle en rive gauche qui réunit les places du château et du calvaire sous la première arche du viaduc.

Une passerelle utile, une traversée nécessaire, un ouvrage unique, un nouvel atout pour le territoire

La passerelle est la réponse mobilité, alternative et complémentaire au pont vieux et au pont neuf, que le 4e pont n'apportera pas en hyper centre.

Elle est utile et nécessaire pour les mobilités piétonnes et vélos à encourager.

Elle est un lien entre les deux rives d'Albi, la rive droite et son cœur historique, la rive gauche et son poumon vert.

Elle offre un nouvel attrait touristique en tant qu'ouvrage d'art de traversée du Tarn et un nouveau point de vue d'exception sur la cité épiscopale. En s'appuyant sur un ouvrage d'art ferroviaire existant, elle offre une nouvelle vocation au viaduc en permettant d'associer au train des modes de déplacement doux.

Juin 2014 : Lancement de la phase 2 de la concertation préalable

Le projet lauréat a été présenté au public dans le cadre de la phase 2 de la concertation préalable entamée en 2013 avec les présentations des objectifs du projet.

Trois temps forts ont été organisés :

Une exposition publique à la médiathèque Pierre-Amalric et où chacun a pu découvrir les esquisses du projet et formuler s'il le souhaitait ses observations et suggestions

Une conférence sur "la passerelle albigeoise" le mardi 24 juin à 20h30 à la médiathèque Pierre-Amalric donnée par Laurent Ney, architecte.

Une réunion publique ouverte à tous, en présence de Laurent Ney, le mercredi 25 juin 2014, à 20h30, à la salle des fêtes de Pratgrausals.

Des rencontres et des réunions ont également été organisées avec les institutionnels, les associations de quartiers de la Madeleine, du Castelvieu et du cœur de ville et les représentants d'autres associations concernées (cyclistes...).

Le bilan de la concertation en chiffres

- Plus de 500 personnes ont pris connaissance de l'exposition ;
- 150 personnes ont assisté aux conférences ;
- 100 personnes ont assisté à la réunion publique ;
- 50 observations ont été consignées dans les différents registres mis à la disposition du public durant les deux phases de concertation ;
- 22 contributions orales ont été formulées par les participants au cours des conférences et réunions.

Le nombre de participants aux réunions et personnes qui sont venues prendre connaissance du projet témoigne de l'intérêt suscité par la passerelle et les aménagements publics associés. Les participants ont majoritairement approuvé :

- le projet environnemental et de cohésion sociale avec la création d'une nouvelle liaison dédiée aux déplacements doux entre le centre historique et le quartier Madeleine - Pratgrauzals et de nouveaux espaces de vie avec l'aménagement urbain des places du Château et du Calvaire ;
- le projet architectural avec une proposition de facture contemporaine par un architecte de renommée internationale et une intégration réussie dans l'environnement patrimonial.

Lancement des études projet

Les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées avec l'équipe Ney & Partners au second semestre. L'avant-projet sommaire (APS) a été validé en décembre 2014.

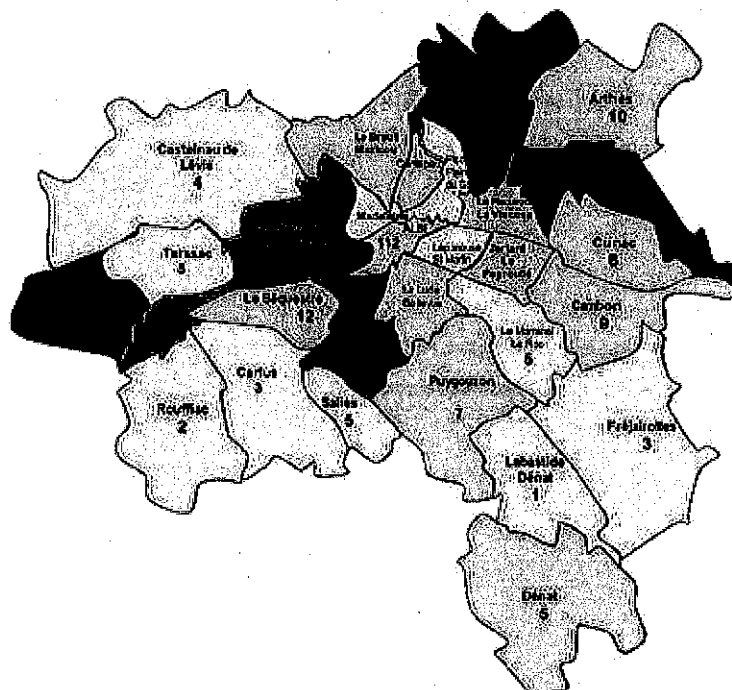
En parallèle, un diagnostic archéologique a été prescrit par le préfet de la région Midi-Pyrénées sur les places du Château et du Calvaire. L'objectif étant de mettre en évidence, de détecter et caractériser d'éventuels vestiges archéologiques sur ce site qui est considéré comme le lieu originel de la ville d'Albi.

Ces investigations seront menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Les sondages ont eu lieu en novembre 2014. Ils n'ont pas révélé de vestiges significatifs.

B. En favorisant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

1. Un relais d'assistantes maternelles bien implanté sur le territoire

Le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois fonctionne depuis 3 ans et 2014 est son deuxième exercice complet. Il est désormais bien implanté ; reconnu dans ses missions et compétences, il joue pleinement la carte du lien à l'échelle du territoire pour les familles, les assistantes maternelles, les structures d'accueil collectif, les professionnels et services de la petite enfance des communes et du département.



Le nombre de familles qui s'adressent au RAM pour la recherche d'un mode de garde est en augmentation. En 2014, sur 128 retours des familles, 92% ont trouvé un mode d'accueil, dont 81% au domicile d'une assistante maternelle agréée.

Depuis 2012, le RAM a traité 117 demandes d'accueil pour des familles habitant hors de l'Albigeois. En 2014, 63% de ces demandes proviennent majoritairement du territoire du Ségalas Carmausin (37%) et du secteur ouest de Tarn et Dadou (26%). Ces familles, en grande partie, recherchent un mode de garde près de leur lieu de travail (47 demandes).

Les chiffres clés :

- 260 assistant(e)s maternel(le)s dont 251 en activité pour une capacité d'accueil théorique de 692 places
- 253 familles ont contacté le RAM en 2014 pour une demande d'accueil.
- 204 animations ont accueilli 1792 enfants et 962 assistantes maternelles

2. Actions en faveur de la réhabilitation du logement privé ancien : OPAH communautaires (Centres Bourgs et Quartiers d'Albi)

Depuis 2010, la communauté d'agglomération encourage les propriétaires occupants et bailleurs des 17 communes, à engager des travaux d'amélioration de leur logement de plus de 15 ans, via les 2 OPAH communautaires.

- Travaux privilégiés : amélioration du confort thermique, adaptation du logement pour le maintien à domicile, travaux lourds dans logements vétustes ;
- Principaux bénéficiaires : propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes assez majoritairement âgés ;
- prolongation des deux OPAH communautaires jusqu'à fin janvier 2015 ;
- déclinaison locale du programme national Habiter mieux en faveur des économies d'énergie dans l'habitat.

Ces deux OPAH se sont achevées en 2014 avec un bilan très positif

Bilan 2014 de l'OPAH Centres bourg

Plus du doublement des objectifs de logements réhabilités : 105/45 logements.

2 069 399 € de travaux générés par la réhabilitation de logements de propriétaires occupants modestes et propriétaires bailleurs.

	Objectifs	Réalizations et financement		
	OPAH 2014	Anah	Agglo	Région
Logements				
Propriétaires occupants	45	95	95	77
Propriétaires bailleurs	14	9	9	7
Crédits				
Propriétaires occupants	159 650 €	566 986 €	60 258 €	112 500 €
ASE	122 500 €	255 884 €		
Propriétaires bailleurs	133 584 €	206 994 €	20 940 €	7 000 €
ASE	16 000 €	18 000 €		
Total aides	431 734 €	1 248 562 €		
dépassement des objectifs anah		243%		

Bilan 2014 de l'OPAH Quartiers d'Albi

Doublément des objectifs de logements réhabilités : 138/70 logements

2 644 836 € de travaux générés par la réhabilitation de logements de propriétaires occupants modestes et propriétaires bailleurs.

	Objectifs OPAH 2014	Réalizations et financement		
		Anah	Agglo	Région
Logements				
Propriétaires occupants	70	197	136	114
Propriétaires bailleurs	18	1	1	1
Crédits				
Propriétaires occupants	233 560 €	924 944 €	84 458 €	171 000 €
ASE	245 000 €	397 961 €		
Propriétaires bailleurs	251 038 €	29 722 €	2 800 €	1 000 €
ASE	36 000 €	2 000 €		
Total	765 598 €	1 613 885 €		
dépassement des objectifs anah		177%		

C. En préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

1. Sensibilisation à la biodiversité avec la 2nde édition de sorties nature de l'Agglo

Dans le cadre de sa politique environnementale et en accord avec les engagements de son plan climat, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a organisé, du 14 mai au 4 juin 2014, la deuxième édition des sorties nature de l'Agglo : un programme riche et varié d'actions de sensibilisation auprès du grand public sur le thème de la biodiversité.

Découverte de la faune et de la flore locales le long des sentiers de l'Agglo, découverte des insectes, course d'orientation, fabrication de nichoirs, sortie ornithologique nocturne, dégustation de plantes comestibles, jardiner éco-responsable, animation pêche, découverte des techniques de survie

Ces animations ont été proposées en partenariat avec des experts et des passionnés du secteur associatif local : le service parc, jardins et espaces naturels de la ville d'Albi, la société tarnaise des sciences naturelles, l'Office pour les insectes et leur environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux, la Gaule albigeoise, l'association Balise orientation albigeoise et la fédération des chasseurs du Tarn.



20 sorties proposées, réparties sur 7 communes

1 journée d'animation à la base de loisirs de Pratgraussals

2. Poursuite des investissements contre les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel

Compétente sur la totalité de l'assainissement des eaux usées et eaux pluviales, l'agglomération porte les schémas directeurs d'assainissement de l'ensemble des communes de son territoire et en assure la cohérence.

La création en 2010 d'une régie à autonomie financière pour la gestion de l'assainissement renforce l'implication de la collectivité dans sa politique en matière d'assainissement et dans son lien avec les habitants.

La prévention est au cœur des actions menées par l'agglomération en 2014 dans le domaine de l'assainissement et de la santé environnementale. Une approche qui s'est traduite notamment par une surveillance accrue des réseaux et postes de relevages.

Les travaux de réhabilitation et modernisation de réseaux se sont poursuivis avec le remplacement de 2 287 mètres de canalisation d'eaux usées et 114 branchements repris.

Parmi les chantiers réalisés en 2014

Galerie du Merville / Truel de Palafre

Les rues Truel de Palafre, Justin Alibert et des Pressoirs étaient jusqu'à présent desservies par un réseau unitaire qui rejoignait la galerie du ruisseau du Merville, puis le Tarn.

Préalablement à la mise en séparatif du réseau de ces rues, les travaux de mise en séparatif du réseau unitaire de la rue de Truel de Palafre - des travaux de prolongation du réseau d'eaux usées posé en encorbellement dans les galeries du Bondidou et du Merville - ont eu lieu en octobre 2014.

Route de Montplaisir à Aibl et Saint-Juéry, chemin de Puech Redon à Cunac

Création d'un réseau de collecte des eaux usées pour supprimer les rejets d'eaux usées au milieu naturel avant la réfection de la voirie par le conseil général en 2015.

Amélioration de la desserte et du traitement des eaux usées du Hameau de Viguié à Dénat.

Le hameau de Viguié bénéficiait jusqu'à présent d'un réseau de collecte partielle des effluents, situé en partie en propriété privée et rejoignant une fosse toutes eaux inadaptée au traitement efficace des eaux usées.

Les travaux ont consisté en un remplacement d'une partie du réseau d'eaux usées et l'installation d'une nouvelle station de traitement d'une capacité de 30 équivalents habitants.

3. Poursuite de l'effort d'optimisation de la collective des déchets

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise, sur tout son territoire, la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives.

Le service est assuré à travers deux dispositifs :

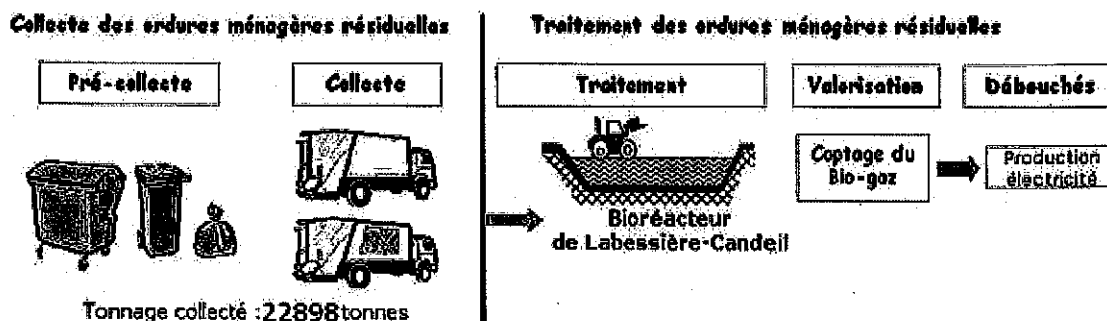
- Une Régie directe constituant un service communautaire pour 12 communes
- Une entreprise privée sur marché public de prestations de services pour 5 communes
- Les communes ont à leur service plusieurs modes opératoires :
- 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;

Au 31 décembre 2012, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Trois déchetteries situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

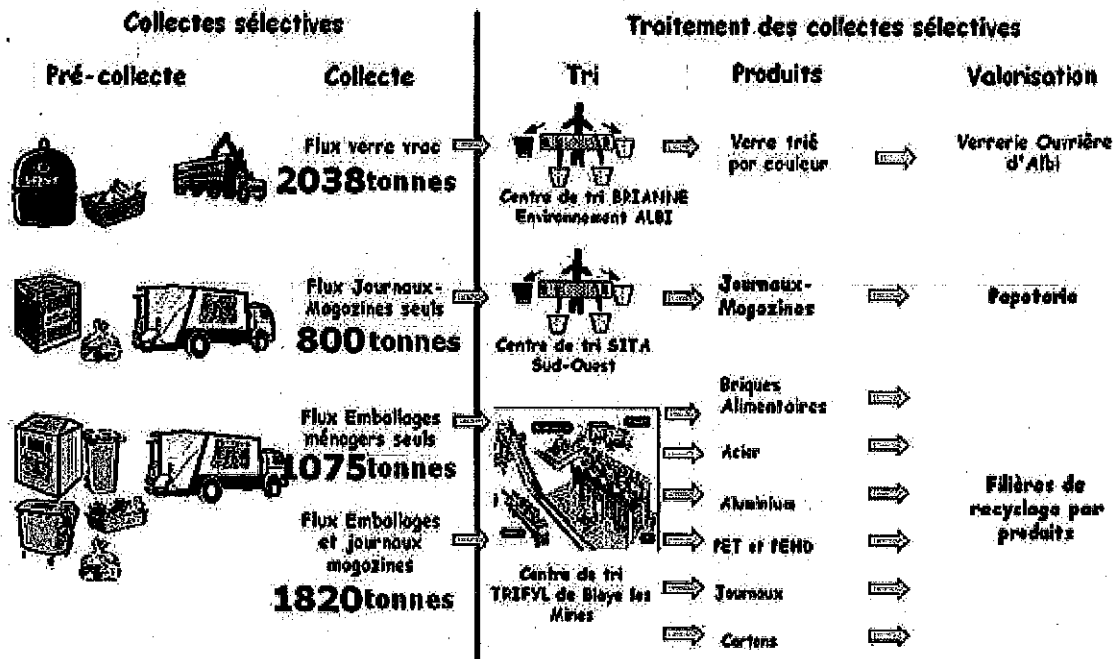
Performance des collectes en 2014

Les ordures ménagères résiduelles



En 2014, les collectes en porte à porte sont stables à +0,4 % tandis que le ratio ramené à l'habitant baisse de 0,7%.

La collecte sélective des emballages et papiers



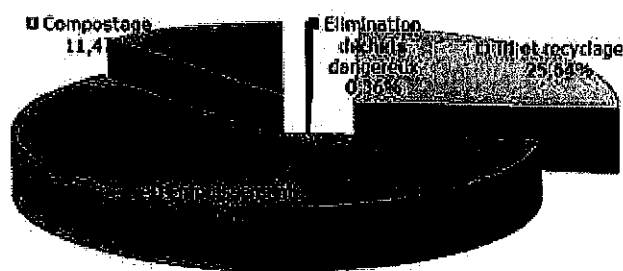
En 2014, le tonnage global des collectes sélectives d'emballages et papiers baisse de 1,1%.

Cela ne traduit pas un manque de mobilisation de la population mais une tendance lourde à la baisse de l'utilisation des papiers sur le territoire. En effet, les tonnages de papiers collectés chutent de 19,5% tandis que l'ensemble des autres matériaux continuent à augmenter à hauteur de +2,5%.

Cette évolution peut notamment s'expliquer par un changement des modes de communication (publicité) et la généralisation du Stop Pub (possibilité de refuser les courriers non adressés) sur le territoire.

Les quantités de déchets recyclables collectés en apport volontaire continuent de progresser avec une performance accrue de 3,2 % sur les emballages légers (hors verre) et les papiers et une progression de 2,1% sur le verre. A noter l'apport volontaire représente 38% du total des déchets collectés, le mode prioritaire restant la collecte en porte à porte.

Bilan du traitement des déchets ménagers 2014



Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 37 % ; il est à noter que les 63 % d'ordures ménagères enfouies sont traités par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

D. En veillant à l'épanouissement de tous les êtres humains

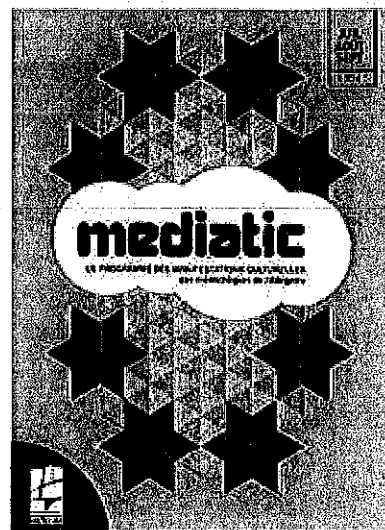
1. Réseau des médiathèques

Depuis 2010, le réseau de lecture publique est constitué par :

- la médiathèque Pierre-Amalric, la ludomédiathèque d'Albi-Cantepau et d'un médiabus à Albi,
- la médiathèque de Lescure d'Albigeois,
- la médiathèque de Saint-Juéry.

L'année 2014 a été, pour les médiathèques de l'Albigeois, une année de grand pas pour la construction du réseau :

- démarrage de la publication du Médatic, donnant la programmation culturelle du réseau des médiathèques pour le trimestre ;
- lancement de toutapprendre.com (250 inscrits en un an) ;
- augmentation du nombre des inscrits de 8,4 % : 10 527 en 2013, 11 411 en 2014 ; augmentation notamment de 19 % des inscrits enfants ;
- préparation du réaménagement de l'espace Arts de la médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric (effectif en janvier 2015) ;
- succès pour les dessertes du médiabus de l'été (Atlantis, place Lapérouse, Place Ste Cécile) ;
- dépôt de la demande de classement au registre Mémoire du monde de l'UNESCO pour la Mappa mundi d'Albi (plus ancienne carte représentant le monde habité de manière globale et non abstraite) ;
- engagement de l'opération d'informatisation des collections patrimoniales (60 000 notices).



Politique culturelle

- 109 classes reçues (niveau maternelle, et primaire) : 3019 élèves (Classes originaires d'Albi, Cunac, Fréjairolles, Marssac, Labastide, Saliès, Réalmont, Cordes, Castres) ;
- 16 classes de collèges (364 élèves), 9 classes de lycées : 222 élèves ;
- 8 classes de formations supérieures (159 élèves) ;
- 12 expos (dont expo Loren Bes sur l'ensemble du réseau) au total soit 5 pour adultes / ados + 7 pour jeune public ;
- 94 conférences / rencontres / lectures (65 pour adultes / ados + 29 pour jeune public + toutes les séances de Lire avec les tout-petits qui ont lieu tous les mercredis) ;
- 38 concerts / projections (32 pour public adultes / ados + 6 pour jeune public) ;

2. Mise en œuvre du programme d'action pour développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire

L'agglomération intervient, selon différentes modalités :

1/ Par le suivi du contrat de site: gestion de projets et animation du réseau (groupes de travail multi-acteurs, comités opérationnels et de pilotage), état d'avancement, évaluation, recherche de financement externe (CPER, Région, SSTAT, AAP), relations extérieures et gouvernance du site (par le positionnement stratégique des établissements et de l'agglomération à de multiples échelles).

2/ Par des réalisations opérationnelles d'actions du contrat de site en qualité de partenaire ou de porteur dont la mise en œuvre d'actions de A à Z :

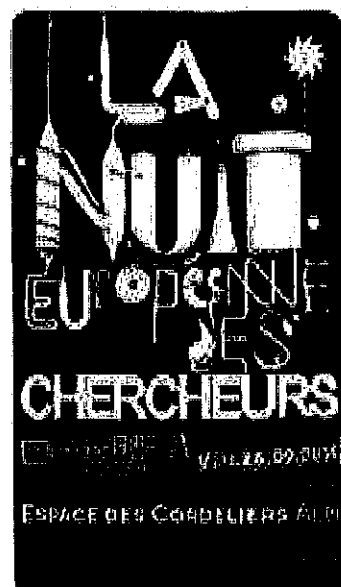
- actions entrepreneuriat et innovation (Starting Box, Libérez la création, semaines Crédige et Doctoriales, Schola Ingeniosa) et structuration à travers le dépôt de deux appels à projets d'une feuille de route rassemblant l'écosystème local autour d'un projet global cohérent avec trois axes d'interventions : sensibilisation, formation, accompagnement ;
- deux études « Observatoire de la vie étudiante » portant sur les pratiques spatiales et le coût de la vie étudiante albigeoise.

3/ Par la mise en relations et le montage de partenariats inter-établissements et avec le tissu local :

- développement de projets de recherche appliquée avec des entreprises locales : un projet soumis à l'Agence Nationale de la Recherche par Mines Albi et Champollion avec le transporteur Rivals, deux projets de l'équipe VacBio de Champollion avec la RAGT Energie et Phodé, des terrains d'expérimentation dans le domaine de la santé pour l'équipe PoM de Champollion, ... ;
- création d'un pool de compétences « Intelligence territoriale et développement durable » avec la mise en réseau des acteurs, la construction d'un futur Master International sur les problématiques de l'énergie.

4/ Par la promotion du site en valorisant les actions et accompagnant la communication :

- organisation d'événements inter-établissements en lien avec l'insertion professionnelle (Forum entreprises en octobre) ou l'innovation (3 conférences grand public à l'automne) ;
- accueil de colloques scientifiques nationaux (les usages des serious games dans le cadre du Groupement d'intérêt scientifique dont la technopole est membre) ou internationaux (2 colloques internationaux de Mines Albi en lien avec les filières technopolitaines) ;
- la 1ère Nuit européenne des Chercheurs à Albi, au Cinémovida ;
- mise à jour du Guide 2014-2015 Enseignement supérieur, Recherche, guide pratique à double entrée : un contenu ciblant un public lycéens, étudiants, parents d'élèves et un contenu ciblant un public entreprises, entrepreneurs.



E. En impulsant une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a placé le développement économique du territoire au premier rang de ses politiques publiques. Désireuse de soutenir l'activité économique, la communauté d'agglomération a centré ses opérations sur l'accompagnement des projets portant tant sur les filières traditionnelles que sur l'innovation ou l'économie sociale et solidaire.

1. Les filières et l'innovation



UNE TECHNOPOLE DERNIÈRE GÉNÉRATION

DES FILIÈRES
ÉNERGIES, NOUVEAUX MATÉRIAUX ET MÉCATRONIQUE

**6 PLATEFORMES
TECHNOLOGIQUES**
- BIOCENOSE
- NOUVEAUX MATÉRIAUX
- ÉNERGIE VEHICULES ÉLECTRIQUES
- AUTOMATISATION DES PROCESSUS INDUSTRIELS
- MÉCATRONIQUE & ROBOTIQUE
- GÉNÉRIQUE ET AUTRES DÉVELOPPEMENTS



ICI, VOS PROJETS PRENNENT VIE :



Le parc technopolitain se renforce avec le démarrage du pôle technologique

La halle InnoProd

Dès le mois de janvier, la halle InnoProd accueillait son premier occupant, le CRITT CAAPI - centre de transfert de technologie dans les domaines de l'automatique, la productique et la robotique. Les deux autres plateformes de transfert de technologie ont démarré leur activité aux mois d'octobre et de décembre.

- Le CRITT CAAPI a travaillé pour 12 entreprises (19 établissements), dont un quart d'albigeois (Fintech, Soprofen, Chenevert, Idhélio).
- La plateforme Mimausa, dont l'objet est d'accompagner les entreprises dans l'introduction de nouveaux matériaux dans leurs produits ou process industriels, a conclu des partenariats avec 4 entreprises tarnaises : Pividal, Neotim (Albi), Aurock (Albi), Alfacan.
- Enfin, dernier arrivé sur le parc, le centre d'essais du vide, piloté par la PFT Rascol, a démarré son activité et conclu ses premiers partenariats avec les entreprises locales : Grenier coopératif albigeois et Alphacan (fabrication de profilés et tubes).

Promotion des plateformes technologiques

L'agglomération et la technopole ont appuyé le développement des 3 plateformes technologiques, dont la réalisation immobilière a été prise en charge intégralement par l'agglomération à travers les actions suivantes :

- réalisation et financement de plaquettes de promotion ;
- participation à deux conventions d'affaires (Techinnov et ICS) et réalisation de quatre apports d'affaires aux plateformes : prospects Thalès, Synchrotron Soleil, Securbox, Biocenose ;

- participation active au comité de pilotage de la plateforme Mimausa et de la plateforme technologique PFT Rascol ainsi qu'au conseil d'administration du CRITT.

Développement de la couveuse innovation

La couveuse innovation a poursuivi sa montée en charge. Elle contribue à produire les entreprises albigeoises de demain. La technopole a assuré des missions d'accompagnement portant sur les volets « commercialisation », « intégration dans les écosystèmes », « recherche de financements ».

2 projets issus de la couveuse créée en 2013 se sont transformés en entreprises :

- Sapoval : (2 salariés + 1 technico-commercial en sous-traitance) ;
- Securbox : (2 salariés).

2 projets enfin sont en cours d'accompagnement à l'hôtel d'entreprises :

- Tool Mapp (3 personnes) : projet de mise en relation artisans/particuliers ;
- Meltimmo (3 associés) : plateforme de services destinée aux professionnels de l'immobilier.

2. L'économie sociale et solidaire

2^{ème} appel à projet ESS

L'appel à projets ESS, mis en place en 2013 en partenariat avec Midi-Pyrénées Active, afin d'accompagner les projets exemplaires en termes de contribution au développement de l'économie sociale et solidaire (E.S.S.) a été reconduit en 2014 et doté de 25 000 €.

Il s'est adressé aux entreprises de toutes natures, en création ou non, et aux associations ayant un projet dont la réalisation a vocation à s'effectuer sur le périmètre de l'agglomération de l'Albigeois.

3 projets lauréats ont été retenus et se sont vu attribuer une subvention globale de 24 000 € :

- 1er prix : Projet d'éco-gestion événementielle porté par l'association L'envers : 12 000 €

Ce projet contribue au développement d'une offre de services écologiques fournis dans le cadre d'organisation événementielle ou de sites culturels (mise en place de toilettes sèches, de gobelets, d'actions de tri, de valorisation des déchets et de sensibilisation à l'environnement...).

- 2ème prix : Drive fermier du Tarn porté par l'association éponyme : 9 000 €

Il vise, au travers d'une démarche collective d'agriculteurs tarnais, labélisés « Bienvenue à la ferme » ou non, à la création d'un drive fermier avec vente en ligne, sur le territoire albigeois.

- 3ème prix : Drive fermier du CIVAM à Puygouzon : 3 000 €

Ce projet associatif porté par une vingtaine d'agriculteurs tarnais contribue au développement des circuits courts dans une logique de valorisation des produits locaux et de développement de lien social.

DéclicÉthic : Une première nationale au service du développement des initiatives locales

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a lancé la première plateforme publique de crowdfunding (littéralement financement par la foule) 100% locale dédiée à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le crowdfunding s'inscrit dans une nouvelle forme d'économie dite "collaborative". Elle permet au grand public de soutenir financièrement une idée ou un projet qu'il souhaite voir se concrétiser sur son territoire, en partant de l'idée toute simple que l'union fait la force.

En soutenant un projet sur la plateforme, les donateurs (famille, amis, voisins, connaissances) recevront en échange des contreparties exclusives et personnalisées. Pour les porteurs de projets, c'est une autre façon de collecter des fonds en complément des structures classiques de financement difficile à mobiliser, en particulier par les projets ESS.

Né d'un partenariat avec la société Pick & Boost, l'objectif de cette plateforme « DéclicÉthic », disponible depuis fin 2014, est de faciliter le financement d'initiatives locales émergentes et d'accroître la participation citoyenne aux projets dans l'Albigeois. C'est un outil complémentaire au service des créateurs d'activités par rapport aux appels à projets ESS.

9 projets ont été candidats et 7 d'entre eux ont été retenus :

- La laiterie de Saint-Juéry : Réhabilitation par cette association d'une ancienne laiterie en fabrique artistique, espace dédié à la culture et aux spectacles
- Choisir al Pais, le 1er drive fermier tarnais : Acquisition de nouveaux matériels pour améliorer et développer le drive fermier et la boutique dédiée aux produits locaux,
- La Charlotte : Aménagement d'une roulotte pour amener du rêve et des spectacles vivants partout sur le territoire
- Ma vie si facile : Développement d'une offre de service d'aide aux seniors ou personnes seules et isolées
- Association Terre de livres : Développement du service de presse mutualisé de l'association qui regroupe des éditeurs régionaux
- Vileo, la ville autrement : Acquisition de nouveaux matériels pour développer le service de transport de personnes et de colis à vélo

II – Une collectivité mobilisée et responsable

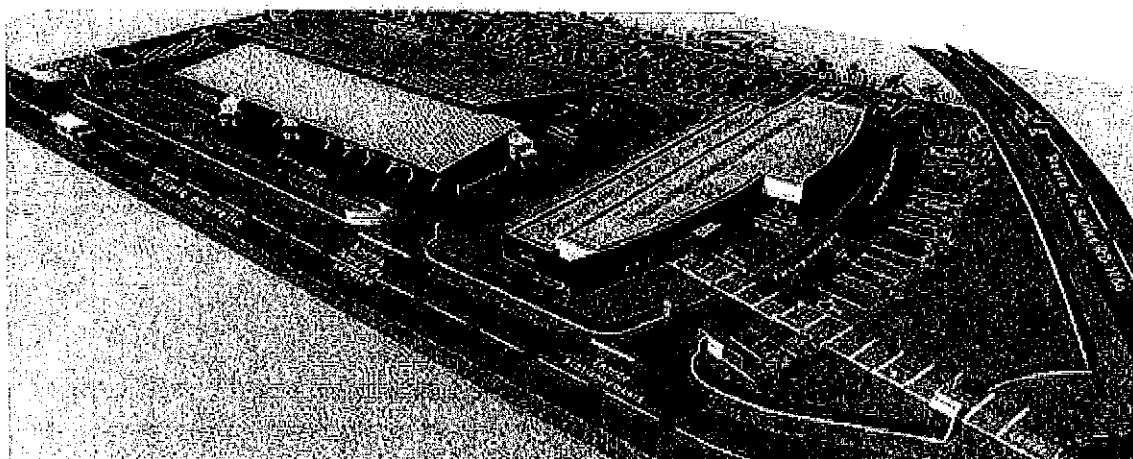
La constitution d'un patrimoine immobilier de haute qualité environnementale

Livraison du centre de ressources techniques de gestion des déchets

Le centre de ressources techniques de collecte est implanté sur l'ancien site réhabilité de STELA à Puygouzon. Il regroupe le service de collecte de déchets ménagers et l'équipe administrative du service propreté urbaine.

Le site s'étend sur une parcelle de 10 000 m² et comprend :

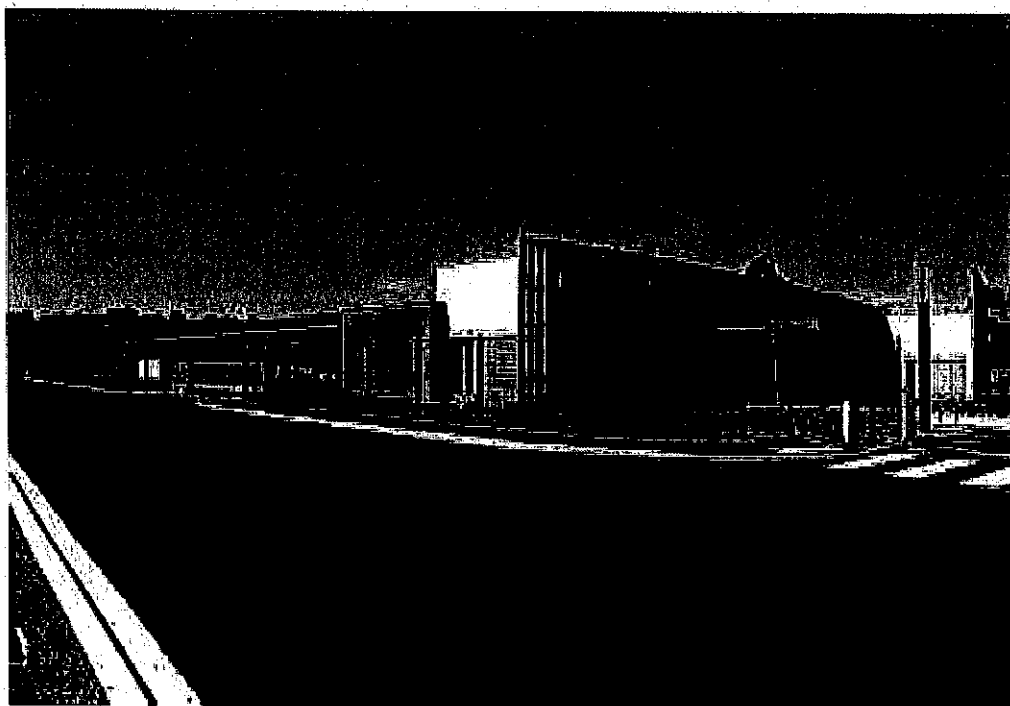
- un bâtiment de bureau et des vestiaires d'environ 700 m² shon,
- un hangar pour le garage des camions bennes d'environ 1400 m²,
- des locaux annexes au hangar,
- une station carburant,
- une aire de lavage,
- des parkings pour le personnel et pour le public.



Le projet vise des objectifs importants en terme de développement durable qui se traduisent notamment par :

- la prise en compte de réglementation thermique 2012 dont l'objectif est de réduire d'un facteur de 2 à 4, les consommations d'énergie des bâtiments ;
- l'application d'une charte chantier propre permettant de limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier, les risques sur la santé des ouvriers, les pollutions de proximité lors du chantier,
- la quantité de déchets de chantier mis en décharge, la consommation d'énergie et d'eau pendant la durée du chantier ;

- la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 120 m³ permettant de réduire les consommations importantes d'eau liées au lavage quotidien des camions bennes ;
- la réalisation d'une installation de chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire avec la mise en place de 40 m² de capteurs solaires ;
- le rafraîchissement passif des bureaux avec une sur-ventilation nocturne ;
- un éclairage asservi automatiquement à l'occupation et à l'éclairage naturel des locaux ;
- un éclairage naturel important des bureaux ;
- des menuiseries bois réalisées à partir d'essences labellisées ;
- une installation de GTC permettant le suivi et l'optimisation du fonctionnement du bâtiment de bureaux et de l'éclairage extérieur ;
- des peintures bénéficiant d'un écolabel.



Ce bâtiment a été livré au printemps 2014

Conclusion

Les politiques publiques, les orientations et les programmes mis en œuvre par la communauté d'agglomération et présentés dans ce rapport s'intègrent bien dans une démarche de développement durable.